

Demande de matériaux et acceptabilité des activités par les riverains

Bruit, vibrations ou modification du paysage : les activités d'extraction entraînent à l'échelle locale différents impacts environnementaux. A ces nuisances s'ajoutent celles du transport des matériaux, de la carrière au chantier. Pour conserver le soutien des communautés qui accueillent nos activités, nous recherchons constamment à réduire ces impacts, tout en répondant aux besoins locaux et nationaux en matériaux.

Dans de nombreux endroits du monde, nous devons faire face au syndrome « d'accord, mais pas chez moi » ("Not in my backyard") : même si les autorités et les communautés locales reconnaissent la nécessité d'extraire des matériaux en tant qu'utilisateurs finaux, elles s'opposent à l'ouverture ou à l'extension des carrières dans leur voisinage.

Aussi, au-delà des impacts environnementaux, le groupe est souvent en compétition avec d'autres acteurs pour l'utilisation des terrains. Sont ainsi mises en balance avec certains de nos projets, l'extension des zones urbaines ou agricoles. Ces réticences des communautés locales ont deux conséquences économiques pour notre groupe :

- Elles augmentent le temps nécessaire à l'obtention d'un permis, qui s'est ainsi allongé de manière significative ces dernières années.
- Ensuite, elles nous obligent à éloigner les zones d'extraction des zones densément peuplées, donc utilisatrices de nos matériaux. Nous rencontrons là de nouvelles oppositions, d'autant plus virulentes que l'essentiel de la production étant exportée, elle bénéficie peu aux communautés locales.

Dans ce contexte, Lafarge doit non seulement démontrer aux communautés qui l'accueillent l'impact économique local, mais aussi prouver sa capacité à préserver l'environnement (par la réhabilitation de carrière, en particulier) et son comportement responsable. Toutefois, nos efforts ne permettent pas systématiquement d'arriver à une situation d'équilibre. Ainsi, les producteurs de granulats planifient leurs activités en fonction de la durée de vie de la carrière : en moyenne 5 à 50 ans. Les décideurs publics se concentrent eux généralement sur des échelles de temps plus courtes. Dans les années à venir, cette situation pourrait conduire à une pénurie de granulats dans plusieurs régions du monde. C'est, par exemple, le cas de l'Île-de-France, autour de Paris.